



PÉDAGOGIE DE  
L'ALTERNANCE  
Contrat d'Apprentissage  
CAP - NIVEAU 3

# CAP AEPE Accompagnant Éducatif Petite Enfance



Les élèves titulaires d'un Baccalauréat  
(toutes sections confondues),  
d'un CAP (tous types de formations),  
d'un autre diplôme de niveau 4  
délivré uniquement par le  
Ministère de l'Éducation Nationale  
ou de l'Agriculture



400 heures / 1 an



Min. 12 participant-e-s



12 mois

Début septembre à fin août



Inscription

- > Dossier de candidature
- > Entretien de motivation
- > Avoir 18 ans dans l'année du passage de l'examen



Formation gratuite  
et rémunérée

Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure également l'entretien des locaux et des équipements.

## OBJECTIFS

- > Définir un cadre commun à l'accueil du jeune enfant,
- > Promouvoir le développement d'un accueil de qualité, ouvert, réflexif et pluridisciplinaire,
- > Permettre une formation adaptée aux enjeux sociétaux.

## DÉROULEMENT DE L'ALTERNANCE

> 2 jours en UFA

> 3 jours en entreprise

## PROGRAMME

### UNITÉS PROFESSIONNELLES

UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

UP2 : Exercer son activité en accueil collectif

UP3 : Exercer son activité en accueil individuel

PSE : Prévention, Santé, Environnement. Les titulaires d'un Bac professionnel sont exemptés de ce module.

- > Pour la formation en 1 an, les apprenti-e-s n'auront que les matières professionnelles à suivre et à passer à l'examen. Ils sont exemptés des matières générales.
- > Au cours de la formation, un stage de 2 semaines est prévu dans une structure différente de celle du contrat. Le stage est un complément de formation ; le salaire de l'apprenti -e est maintenu par son employeur.

## POURSUITE D'ÉTUDES

### PASSERELLES VERS D'AUTRES DIPLÔMES

- ✓ Auxiliaire de puériculture (les titulaires du CAP AEPE sont dispensés de l'épreuve d'admissibilité)
- ✓ ATSEM (le CAP AEPE donne accès au passage du concours externe de la Fonction Publique)
- ✓ Éducateur-trice de jeunes enfants (Diplôme d'État accessible après un CAP AEPE)
- ✓ Assistant maternel/ Assistante maternelle (demande d'agrément auprès du Conseil Général)

Version 21 - Mai 2026

## CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com

Unité de Formation par Apprentissage (UFA) Fénelon Notre-Dame  
36 rue Massiou · 17000 La Rochelle · 05 46 41 14 92

www.campus.fenelon-notredame.com





PÉDAGOGIE DE  
L'ALTERNANCE  
Contrat d'Apprentissage

CAP - NIVEAU 3

# CAP AEPE

## Accompagnant Éducatif Petite Enfance



### Validation de compétences

- ✓ La formation ne se valide pas par bloc de compétences

### Modalités d'évaluation

- ✓ CCF (UP1, UP2, UP3, PSE)

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- ✓ Auxiliaire ou agent de crèche
- ✓ Agent d'animation
- ✓ Aide auxiliaire de puériculture
- ✓ Animateur-trice Petite Enfance
- ✓ Aide-éducateur / Aide-éducatrice

## MOYENS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS

- ✓ Un **espace collaboratif** numérique (École Directe) de partage et de travail permettant la formation en distanciel
- ✓ Un **CDI**, des **salles techniques et informatiques**
- ✓ Une **équipe de formateurs experts** dans leur domaine d'intervention, dont certains sont **issus du monde de l'entreprise**.

## MODALITÉS D'ACCÈS

### PRISE DE RENSEIGNEMENTS :

- > Via le formulaire du site Internet :  
[www.campus.fenelon-notredame.com](http://www.campus.fenelon-notredame.com)
- > Contactez Angélique Gorge au 05 46 41 14 92  
[a.gorge@fenelon-notredame.com](mailto:a.gorge@fenelon-notredame.com)

## DÉLAIS D'ACCÈS

- ✓ L'inscription sera validée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.



RNCP 38565



## ACCESSIBILITÉ



L'établissement est équipé selon les **normes ADAP**.

En cas de **situation de handicap**, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

## RÉSULTATS

- ✓ À consulter **sur le site Internet**

Version 21 - Mai 2026

Unité de Formation par Apprentissage (UFA) Fénelon Notre-Dame  
36 rue Massiou · 17000 La Rochelle · 05 46 41 14 92

[www.campus.fenelon-notredame.com](http://www.campus.fenelon-notredame.com)



## CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

[s.frebot@fenelon-notredame.com](mailto:s.frebot@fenelon-notredame.com)